



www.veytaux.ch  
greffe@veytaux.ch  
Tél. 021 966 05 55

# Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N°9/Mars 2019

## BILLET DE LA SYNDIQUE

Les jours s'allongent, le printemps n'est pas loin, l'enthousiasme du renouveau se reproduit chaque année et cela me réjouit.

Votre Municipalité, pendant les mois hivernaux, a beaucoup travaillé sur le projet du bâtiment multi-générationnel que nous voulons soumettre, dans sa version finale, à la sagacité du Conseil communal d'ici à la fin de l'été. Ce bâtiment, outre l'accueil de jeunes enfants et la mise à disposition d'appartements protégés ou adaptés, sera aussi le vôtre. Il sera celui de la rencontre, de la mise à disposition de salles ou d'aménagements extérieurs permettant aux Veytausiens

de se retrouver et de partager des moments conviviaux. L'élaboration de ce projet est passionnante et les retombées financières, une fois que ce bâtiment sera fonctionnel, encourageantes.

Du côté du rapprochement avec notre grande voisine, les premiers contacts ont été pris et nous ne manquerons pas de vous tenir au courant et de vous indiquer quand une démarche participative sera prévue afin de vous associer à la destinée de notre commune et que vous puissiez, le temps venu, faire un choix en fonction d'éléments concrets.

Je vous souhaite à toutes et tous de belles Fêtes de Pâques et un beau printemps. Sortez, marchez, suivez l'exemple de notre chef de la voirie et des espaces verts, M. Albin Masson, que je profite de féliciter ici pour son action lors de la journée pour le climat.

Christine Chevalley,  
Syndique



## ▶ NOUVELLE POLITIQUE DE STATIONNEMENT A VEYTAUX A PARTIR DE JUILLET 2019 ◀

En date du 18 mars 2019, le Conseil communal de Veytaux a accepté le préavis municipal pour la réglementation du stationnement dans la Commune.

Ce règlement a pour vocation de redonner aux habitants la possibilité de trouver aisément une place de stationnement, en éliminant les voitures ventouses et les pendulaires qui trouvaient, dans notre Commune, une solution idéale et gratuite.

Ainsi, le stationnement en zone village sera limitée à 3h00 gratuites, tandis que les places situées devant les restaurants de Chillon seront transformées en une zone bleue. Aucun changement de la réglementation n'est prévu pour la zone Grandchamp et le stationnement sur la route cantonale après le château.

Des autorisations seront délivrées aux habitants et assimilées sous forme de macarons, tandis que les visiteurs, clients d'hôtels et autres intervenants désirant rester plus de 3h00 pourront acquérir un temps supplémentaire payant.

Les tarifs de ces autorisations seront calculés au plus près, le but étant d'arriver à un équilibre des coûts (installation et entretien de la nouvelle signalisation, gestion administrative des autorisations et contrôle du stationnement par un assistant de la sécurité publique).

Toutes les informations concernant cette nouvelle réglementation sera prochainement disponible sur le site de la Commune.

Quant à la date d'entrée en vigueur (très probablement au 1<sup>er</sup> juillet 2019), elle sera affichée au pilier public, sur le site internet et dans

ce journal.

Un formulaire de demande d'autorisation avec les tarifs et les modalités d'obtention sera téléchargeable sur le site ou disponible auprès du greffe communal.

## CABINE A LIVRES EN LIBRE ECHANGE

Outre l'armoire, située dans le bâtiment communal, une cabine d'échange de livres se trouve à l'avenue de Chillon 49.

N'hésitez pas à y déposer un livre « coup de cœur » ou à prendre l'un des ouvrages qu'une personne vous ayant précédé y aura laissé.

Bonne lecture !



## ELECTION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL



Nous souhaitons la bienvenue à **Monsieur Ludovic Sherif**, élu tacitement Conseiller Municipal depuis le 1er janvier 2019, suite à la démission de Monsieur Jean-Marc Emery.

Monsieur Sherif a repris les dicastères de Monsieur Emery, à savoir la police des constructions et l'urbanisme.

Agé de 33 ans, marié, M. Sherif est technicien en géomatique. Il habite la Commune depuis 6 ans, a beaucoup œuvré au sein de la FSG Chillon et est membre de la Jeune Chambre Internationale, section Riviera, au sein de laquelle il s'est beaucoup investi, notamment dans l'action pour le don d'organes.

## DECISIONS DU CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 11 février 2019, le Conseil communal de Veytaux a pris connaissance des préavis suivants :

- le préavis N° 01/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 266'100.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais d'études complémentaires permettant de chiffrer le prix de la construction du bâtiment multi-générationnel;
- le préavis N° 02/2019 relatif au Règlement sur le stationnement de la Commune de Veytaux.

Dans sa séance du 18 mars 2019, le Conseil communal de Veytaux a adopté les préavis suivants :

- le préavis N° 01/2019 relatif à l'octroi d'un crédit d'investissement du patrimoine administratif de CHF 266'100.00 TTC au maximum, pour couvrir les frais d'études complémentaires permettant de chiffrer le prix de la construction du bâtiment multi-générationnel;
- le préavis N° 02/2019 relatif au Règlement sur le stationnement de la Commune de Veytaux, selon l'amendement proposé.

En outre, il a pris connaissance de la communication de la Municipalité, relative au rapport d'activités 2018 de la commission « Prévention Riviera ».

Les prochaines séances, ouvertes au public, auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 29 avril 2019
- 17 juin 2019
- 9 septembre 2019
- 28 octobre 2019
- 2 décembre 2019.

## REAMENAGEMENT DE LA RC 780 (Avenue de Chillon)

La mise à l'enquête, relative au réaménagement de la RC 780 à proximité de la zone vers les arrêts de bus Veytaux Gare ainsi que de la zone vers les arrêts de bus Bonivard, se terminera le 11 avril prochain.

Si aucune opposition n'est formulée, les travaux suivants devraient commencer dès le mois de mai :

- changement de revêtement
- création d'îlots
- création d'une bande cyclable.

## OPERATION UN DRAPEAU DES JOJ2020 DANS CHAQUE COMMUNE DU CANTON

Dans une année, les Jeux olympiques de la jeunesse se dérouleront en terre vaudoise. Le Corps préfectoral et la Direction générale de l'enseignement obligatoire unissent leurs efforts afin d'associer les communes et les élèves vaudois à cet événement.

Dès lors, chaque commune est invitée à venir prendre possession d'un drapeau des JOJ 2020. Pour ce faire, **nous recherchons deux élèves âgés entre 12 et 14 ans** qui seront attendus, en compagnie d'un/e accompagnant/e à Lausanne au

Stade Pierre de Coubertin le jeudi 19 septembre 2019 dès 13h00.

Les deux élèves seront munis du drapeau de la Commune (sans la hampe) dans le but de réaliser une fresque géante sur une carte du canton dessinée sur le stade de Coubertin.

En cas d'intérêt, veuillez vous adresser au greffe municipal.



## NOUVELLE PERMANENCE INFO-CONSEIL MIGRATION A CLARENS

Une nouvelle permanence régionale Info-Conseil Migration a ouvert ses portes à Clarens en octobre. Elle s'adresse aussi bien aux personnes nouvellement arrivées qu'à celles déjà installées et permet aux habitant(e)s de la Riviera de trouver, près de leur domicile et de leur travail, les informations sur les diverses prestations, notamment en lien avec la migration.

Cette permanence propose un espace d'accueil, d'écoute et d'orientation et informe les personnes sur les

offres d'intégration, ainsi que sur les démarches à entreprendre pour s'insérer dans les meilleures conditions possibles, à savoir donner des renseignements en matière d'assurances sociales et de droit des étrangers; aider les personnes à comprendre les méandres de l'administration, ainsi que les courriers officiels reçus, leur offrir un soutien dans les démarches administratives en cas de besoin.

Animée par deux travailleurs sociaux expérimentés de la Fraternité, cette permanence reçoit les personnes de manière collective les mercredis de 13h à 16h, une semaine sur deux et, si besoin, des entretiens individuels peuvent être proposés.

Adresse : Maison de Quartier  
Rue de Jaman 8  
1815 Clarens

Téléphone : 021 213 03 53

Horaires : un mercredi sur deux  
de 13h00 à 16h00

## INFO PREVENTION

### Cybercriminalité - De nombreuses données piratées

Des experts en sécurité informatique ont rapporté avoir découvert au mois de janvier sur Internet une liste contenant plus de deux milliards de données piratées. Cette liste répond au nom de *Collection#1* et est composée d'adresses email ainsi que de mots de passe.

Il ressort cependant que la plupart de ces données sont assez anciennes. Les mots de passe changés récemment ont donc moins de risque de figurer dans cette compilation.

Il est toutefois fortement recommandé de vérifier si votre adresse email se trouve dans cette base de données, en vous rendant sur le site <https://haveibeenpwned.com/>. Il vous suffit d'y entrer votre adresse email afin de vérifier si elle ressort ou non (ce site comprend également les données volées lors d'attaques précédentes).

Si vos données apparaissent dans la liste, ne paniquez pas et changez le mot de passe. Si ce dernier est utilisé pour plusieurs comptes associés à cette adresse e-mail, il est nécessaire



de le modifier pour chacun des comptes, et de ne plus jamais utiliser le mot de passe compromis.

De manière générale :

- N'utilisez jamais plusieurs fois le même mot de passe et changez-en régulièrement.
- Utilisez des mots de passe forts (12 caractères minimum ; des minuscules, des majuscules, de caractères spéciaux et des chiffres ; pas de mots présents dans le dictionnaire).
- Ne transmettez jamais vos identifiants et données personnelles.

Pour obtenir davantage d'informations ou des conseils, n'hésitez pas à contacter le gérant de sécurité :

L'Adj Christian Borloz :

Tél. : 021 557 88 05

## HALTE-JEUX

### «LE TOBOGGAN »

La halte-jeux de Veytaux accueille des enfants dès 30 mois, les mardis, jeudis et vendredis de 8h45 à 11h45 dans le bâtiment communal à la rue du They 1.

Bricolage, peinture, jeux, chants, promenades sont au programme.

Le prix de la demi-journée se monte à CHF 18.00, goûter inclus.

La responsable, Mme Pecora, est à votre disposition pour vous donner de plus amples renseignements.

Tél. : 079 736 49 80

Un grand merci est adressé aux généreux donateurs qui soutiennent cette structure.

HALTE-JEUX  
LE TOBOGGAN  
VEYTAUX



## FETE DES VOISINS - IMMEUBLES EN FETE

La célébration de la Fête des Voisins est l'occasion de créer un environnement chaleureux et convivial entre voisins pour lutter contre l'isolement, renforcer les relations de proximité et contribuer à la cohésion des quartiers.



La prochaine édition aura lieu le **vendredi 24 mai prochain**. Si vous souhaitez organiser une fête, n'hésitez pas à contacter le greffe municipal qui pourra vous guider dans les démarches.

## PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **11 avril 2019 à 19h30**  
Rue du They 1  
**A 18h30**  
Assemblée générale de Pro Veytaux  
Fondation Théodora
- **11 mai 2019 dès 9h00**  
Place du Village  
Marché aux fleurs
- **13 mai 2019**  
Réception des nouveaux résidents et citoyens
- **24 mai 2019**  
Fête des Voisins
- **20 juin 2019**  
Sortie des Aînés
- **7 septembre 2019 dès 16h00**  
Place du Village et Caveau  
Mini Beer Festival
- **8 septembre 2019**  
60 ans de la Chapelle de Veytaux
- **12 décembre 2019 dès 18h00**  
Rue du They 1  
Noël de Pro Veytaux

## CONSERVATOIRE DE MUSIQUE MONTREUX VEVEY-RIVIERA – PORTES OUVERTES

Le Conservatoire de Musique Montreux-Vevvey-Riviera organise deux journées particulières dans le but d'ouvrir ses portes au public.

A VEVEY : samedi 4 mai 2019 de 9h à 13h. Maison Mme de Warens, Grande Place 2

A MONTREUX : samedi 11 mai 2019 de 10h à 17h. Classique : Maison Visinand, rue du Pont 32

Jazz et musiques actuelles : Rue de l'Eglise Catholique 14

Une balade ludique et informative vous sera proposée à l'intérieur des bâtiments et les enfants auront la possibilité de pouvoir essayer tous les types d'instruments ou de chanter.

Participation à ces journées gratuite et sans inscription. Programme complet prochainement sur :

www.conservatoire.ch ou au 021 021 18 52.

## 60 ANS DE LA CHAPELLE DE VEYTAUX

L'inauguration de la Chapelle de Veytaux a eu lieu le 31 mai 1959, il y a donc 60 ans.

La Paroisse de Montreux-Veytaux souhaite marquer tout spécialement ce jubilé le

**dimanche 8 septembre prochain**

sous la forme de quelques moments festifs, à savoir :

- un culte dominical central à Veytaux le matin
- une agape
- des animations l'après-midi.

Par ailleurs, nous vous informons que les adieux à Monsieur Pierre Loup, diacre, qui prendra prochainement sa retraite, auront lieu le

**dimanche 22 septembre prochain.**

Le programme détaillé de ces journées vous sera communiqué ultérieurement mais réservez déjà ces dates.



Situé à 1300 m d'altitude entre Villeneuve et Caux sur la Commune de Veytaux, ce restaurant d'alpage offre, depuis sa terrasse, une vue à couper le souffle sur le lac Léman et la Riviera. L'Auberge de Sonchaux propose :

- Cuisine locale et d'alpage
- Dortoir de 20 places et son carnotzet
- Parc de jeux pour les enfants

**Sa tenancière vous accueille avec grand plaisir dès le 5 avril 2019.**